



3^e TRONÇON
De décembre 2017
à février 2018
3^e LETTRE

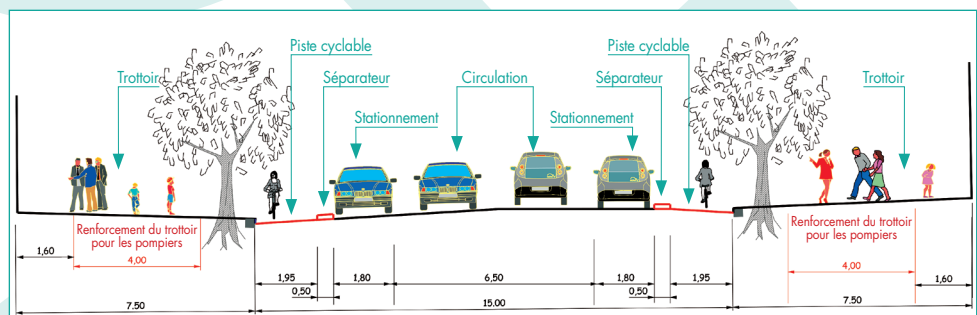
CRÉATION D'UNE NOUVELLE LIAISON CYCLABLE BOULEVARD VOLTAIRE, DE RÉPUBLIQUE À NATION

FOCUS SUR LE NOUVEL AMÉNAGEMENT

- La longueur totale du boulevard Voltaire qui sera entièrement équipée de la nouvelle piste cyclable est de 3 km.
- Pour permettre un gain de temps aux arrêts de bus de la ligne 56, les quais voyageurs seront avancés sur des îlots.
- Le nombre de places de stationnement automobile sera légèrement réduit (5 à 10 %), principalement pour permettre la création de zones de stationnement deux-roues juste avant les carrefours.

Du 17 juillet 2017 à août 2018 DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE À LA PLACE LÉON BLUM

La Mairie de Paris développe une politique des déplacements favorisant un partage harmonieux de l'espace public, plus respectueuse de l'environnement et de la qualité de l'air. Dans le cadre du Plan Vélo (2010-2020), la Ville de Paris a pour objectif de doubler le linéaire d'aménagements cyclables, encourageant ainsi la pratique du vélo.



Coupe de principe de l'aménagement du boulevard Voltaire

QUELS TRAVAUX ?

- La piste cyclable le long du boulevard Voltaire sera constituée d'une piste unidirectionnelle par sens et de chaque côté de la chaussée, dont elle sera protégée par un séparateur. Cette configuration permet une séparation claire entre cyclistes, piétons et voitures. Les traversées piétonnes bénéficieront par ailleurs d'un aménagement permettant de les faciliter.
- La circulation automobile se fera sur une file de circulation dans chaque sens et sur deux files à l'approche de la Place Léon Blum et de la place de la République. Le stationnement sera toujours possible de chaque côté du boulevard. Toutefois, afin d'améliorer la visibilité des piétons en amont des carrefours, certaines places de stationnement seront transformées en stationnement deux-roues.
- Par ailleurs, la structure des trottoirs sera renforcée afin de permettre aux véhicules de secours de s'y positionner en cas d'intervention.
- La largeur piétonne des trottoirs restera inchangée.

CONTACTS

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Mairie de Paris

MAÎTRE D'ŒUVRE :

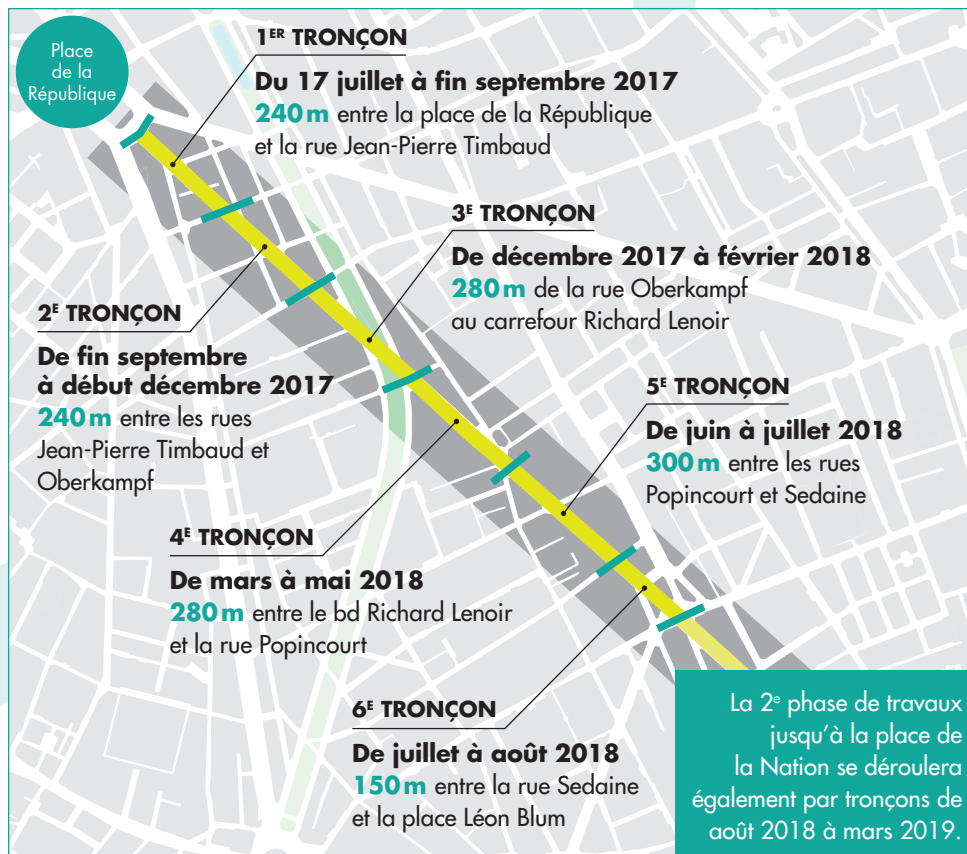
Direction de la Voirie
et des Déplacements
Section territoriale Nord-Est
39 quai de Seine
75019 Paris
Tél. : 01 53 38 69 00
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h00

ENTREPRISES :

Fayolle et Fils
Evesa
Satelec

IMPACTS DURANT LES TRAVAUX

- Les travaux seront réalisés par tronçon de 200 à 300 mètres environ et dureront environ 2 à 3 mois pour chaque tronçon. Le tronçon en travaux sera mis en sens unique pendant la période d'intervention. La circulation sera maintenue dans le sens République vers Nation. Un plan de déviation sera mis en place pour contourner le tronçon en question.
- Le stationnement sera supprimé sur le tronçon le temps du chantier. Les livraisons seront quant à elles maintenues sur des espaces aménagés.
- Durant les travaux, la circulation des piétons et les accès aux garages privés seront maintenus et protégés en permanence.



Photomontage

ZOOM SUR LE 3^E TRONÇON

De décembre 2017 à février 2018

Rue Oberkampf - carrefour Richard Lenoir

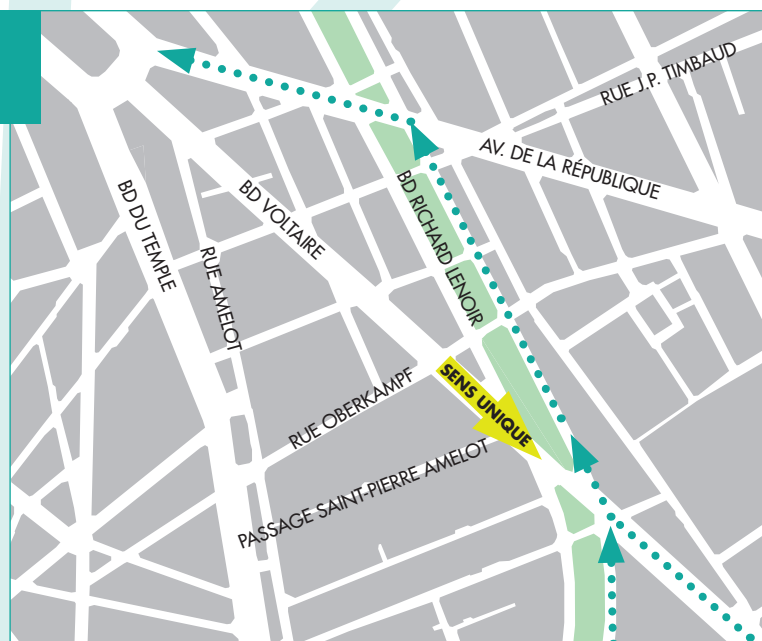
➡ De janvier à février 2018, ce troisième tronçon sera mis à sens unique entre la rue Oberkampf et le Passage Saint-Pierre Amelot.

•• ➡ À compter de janvier 2018, un itinéraire de déviation à hauteur du Passage Saint Pierre Amelot, sera mis en place. Pour rejoindre, la place de la République, il faudra emprunter le boulevard Richard Lenoir puis l'avenue de la République.

• **Ligne de bus 56** : À partir de janvier 2018, l'arrêt Oberkampf - Richard Lenoir ne sera pas desservi.

• L'impact sur les commerces sera limité et les livraisons seront maintenues dans des zones aménagées à cet effet.

• Durant les travaux, la circulation des piétons et les accès aux garages privés seront maintenus et protégés en permanence.



Une information sur le déroulement du chantier vous sera régulièrement communiquée.

INFO CHANTIER

